

Propriétaires forestiers **INSCRIVEZ VOUS !**

Inscriptions ouvertes du 13 janvier au 30 avril 2021.

“**Concours forestier : 3^{ème} édition du SylvoTrophée**”

Vieilles futaies de résineux pures ou mélangées



Le SylvoTrophée est un concours visant à distinguer des forêts gérées de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les usages autres que sylvicoles.

IPAMAC

Parcs naturels
du Massif central



Concours organisé par :



SYLVOTROPHÉE : UN CONCOURS POUR PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS DE NOS TERRITOIRES.

Si la gestion d'une forêt est avant tout le projet d'un propriétaire, elle répond aussi à plusieurs attentes sociétales : produire des bois de qualité, accueillir et préserver la biodiversité, proposer un espace de loisir et de ressourcement accessible à tous, etc. Seule une gestion forestière adaptée est à même de façonner une forêt apte à remplir les multiples rôles qu'on lui attribue.



Le SylvoTrophée a pour but de mettre en valeur des propriétaires forestiers du territoire qui ont adopté ce type de gestion dite multifonctionnelle. Un jury de 6 personnes (notamment des sylviculteurs, écologues et usagers) sera constitué afin d'évaluer la qualité de

la gestion mise en œuvre. Pour cela, le jury visitera les différentes parcelles candidates, en compagnie du propriétaire et de son gestionnaire. Les observations de terrain et les échanges entre jurés et candidats permettront ainsi d'élire le lauréat du SylvoTrophée 2021.





Comment
participer
au concours

CALENDRIER

- Inscription au concours du 13 janvier au 30 avril 2021
- Visite des parcelles candidates au cours de deux journées en début d'été

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Concours ouvert à toute forêt sectionnale, communale ou privée, quel que soit son statut (propriété personnelle, groupement forestier, ASLGF...)
- La parcelle forestière présentée doit être située sur la partie tarnaise du Parc naturel régional du Haut-Languedoc
- Parcelle de futaies résineuses plantées avant 1955
- Futaie pure ou en mélange
- Surface supérieure à 2 ha
- Parcelle gérée et présentant un document de gestion durable (plan simple de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles, plan d'aménagement...)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Dossier d'inscription disponible sur demande, et à renvoyer complété au **Parc naturel régional du Haut-Languedoc 1 place du Foirail 34220 Saint Pons de Thomières** ou par mail à charte-forestiere@parc-haut-languedoc.fr

Pour toute information sur le concours, vous pouvez contacter **Marie LEQUIEN** au PNR HL : 04 67 97 38 22 / 06 72 25 91 20 - charte-forestiere@parc-haut-languedoc.fr

Ou Magali MAVIEL au CRPF : 06 48 24 84 28 – magali.maviel@crpf.fr

Le concours SylvoTrophée est organisé dans le cadre d'un programme de valorisation des forêts anciennes des Parcs naturels du Massif central, en partenariat avec l'association Inter Parcs du Massif Central (IPAMAC).

IPAMAC

Parcs naturels
du Massif central

Forêts anciennes

Les forêts dites anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur couverture forestière depuis au moins 200 ans, quelle que soit la gestion qui y a été menée. Sur un temps long, la permanence du couvert forestier sur ces terrains permet à une biodiversité spécifique de s'y maintenir (espèces végétales, insectes, champignons, etc.). Ces forêts présentent alors une valeur écologique importante, mais ont aussi bien souvent une valeur patrimoniale. Une gestion équilibrée permet donc de les valoriser au mieux sous tous leurs aspects, c'est pourquoi le concours SylvoTrophée portera de préférence sur les forêts anciennes.

Pour plus d'informations sur les Forêts anciennes du Parc du Haut-Languedoc, consultez la synthèse au lien suivant:

<http://urlz.fr/6Gdj>



L'OPÉRATION EST FINANCÉE PAR :

Opération financée par :



L'opération IPAMAC « Forêts anciennes - volet 3 » est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.



AGENCE NATIONALE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES

CRÉDIT PHOTO :

CNPF, Parc national des
Cévennes, CRPF Occitanie